

04 mai 2018 -10:56

Ordre du jour du Conseil des ministres du 4 mai 2018

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour. A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur www.presscenter.org et www.belgium.be.

- Dispositions diverses relatives aux services de police et aux institutions romaines
- Circulaire concernant la préfiguration du budget initial 2019 et les estimations pluriannuelles 2020-2021
- Désignation d'un membre du Comité d'audit de l'administration fédérale
- Accord de coopération avec la Communauté française et la Communauté flamande relatif à la protection culturelle du livre
- Suppression du Comité de gestion pour les ouvriers mineurs
- Modification du statut administratif et pécuniaire de certains membres du personnel du SPF Finances
- Promotion de la réinsertion socioprofessionnelle des travailleurs salariés en incapacité de travail
- Insertion d'un livre consacré aux biens dans le nouveau Code civil
- Contribution supplémentaire de la Défense belge à la mission Operation Inherent Resolve en 2018
- Varia

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be